

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

Ref.: / code 812203U21S1

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Changeement de codification des documents de référence

A T T E N T I O N

Suite à la procédure de modification des codes des documents de référence exécutée le 27/2/96,
le document de référence qui portait le code :

81 22 03 U 21 S 1

INIT TECHN COMMUNIC & TRAV EQUIP EN MAIS REP & MAI REP SOINS

portera désormais le code :

82 10 05 U 21 S 1



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT
EN SOINS INFIRMIERS DE L'A.C.N.

89302

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau libre - confessionnel
et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Centre de Perfectionnement en Soins Infirmiers de
l'A.C.N. - A.S.B.L.
adresse complète : avenue Hippocrate, 91
1200 Bruxelles
n° matricule : 2.339.039
n° de téléphone : 02/762.34.45 - 762.57.52

2. Intitulé de l'U.F. :

Code : 8A. 22 03 M 2AS1

U.F.3. : Initiation aux techniques de communication et au travail en équipe en
Maison de Repos et Maison de Repos et de Soins

3. Finalité de l'U.F. : repris en annexe n° 1 de 1 page(s)
4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page(s)
5. Classement de l'U.F. :
* enseignement secondaire : transition
degré : supérieur
6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le
regroupement : repris en annexe n° 3 de 1 page(s)
7. Programme de (des) cours : repris en annexe n° 4 de 1 page(s)
8. Fixation des capacités terminales : repris en annexe n° 5 de 1 page(s)
9. Profil du (des) chargé(s) de cours : repris en annexe n° 6 de 1 page(s)



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT
EN SOINS INFIRMIERS DE L'A.C.N.

10. Horaire de l'U.F. :

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nbre de périodes
. Psycho-sociologie appliquée	C.T.	20
. Techniques d'expression écrite et/ou orale	C.T.	16
. Supervision collective	C.T (Méth.Sp.)	18
2. Part d'autonomie		18
Total des périodes		<u>72p</u>

11. Date de la proposition du P.O. : 21/09/93

signature du :

Chef de l'établissement de la C.F.
Représentant du P.O. subventionné

averlinden

Transmis par le réseau

le :

12. Observations du service d'inspection :

voir annexe

Date : *04/10/93*

Signature :

13. DECISION : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision :

Date : 26 OCT. 1993

Signature :

MEUNIER
ADMINISTRATEUR
PEDAGOGIQUE

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

U.F.3. : Initiation aux techniques de communication et au travail en équipe en
M.R. et M.R.S.

1. FINALITES GENERALES

Comme le précise l'article 7 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale, les cours de cette unité de formation doivent :

- * contribuer à l'enrichissement et l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle et sociale
- * répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économique et culturels

2. FINALITES SPECIFIQUES

Rendre l'étudiant capable de :

- * travailler dans une équipe multidisciplinaire de manière harmonieuse et positive
- * comprendre les structures organisationnelles et institutionnelles de son milieu de travail



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT
EN SOINS INFIRMIERS DE L'A.C.N.

Annexe 2.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

- * Etre engagé(e) depuis le 26/05/92 dans une Maison de Repos ou Maison de Repos et de Soins en tant que personnel non qualifié



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT
EN SOINS INFIRMIERS DE L'A.C.N.

Annexe 3.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE
REGROUPEMENT

U.F.3. : Initiation aux techniques de communication et au travail en équipe en
M.R. et M.R.S.

N E A N T

PROGRAMME DES COURS

U.F.3. : Initiation aux techniques de communication et au travail en équipe en M.R. et M.R.S.

1. Psychologie appliquée

Rendre l'étudiant capable de :

- * définir, repérer et se situer par rapport aux différents réseaux de communication au sein d'une institution
- * vivre harmonieusement la relation d'autorité, un changement
- * se situer au sein d'une équipe pluridisciplinaire

2. Techniques d'expression écrite ou orale

Rendre l'étudiant capable de :

- * systématiser le fruit de ses observations
- * transmettre les informations utiles, pertinentes à l'interlocuteur concerné
- * rédiger des rapports spécifiques (observations, informations, messages) par écrit en maîtrisant l'orthographe française
- * s'exprimer devant un groupe restreint pour faire un rapport d'activité ou donner des informations simples relatives à l'organisation de la vie quotidienne

3. Séminaire de supervision collective

Permettre à l'étudiant de :

- * disposer d'un temps et espace d'expression quant à son vécu professionnel et à sa formation
- * mener une réflexion et prendre personnellement conscience de ses propres attitudes vis-à-vis du vieillissement, de la souffrance, de la mort



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT
EN SOINS INFIRMIERS DE L'A.C.N.

Annexe 5.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

U.F.3. : Initiation aux techniques de communication et au travail en équipe en
M.R. et M.R.S.

Au terme de l'unité de formation, l'étudiant présentera des épreuves écrites ou orales qui permettront de vérifier s'il maîtrise de manière satisfaisante les finalités fixées.

- * travailler dans une équipe multidisciplinaire de manière harmonieuse et positive
- * comprendre les structures organisationnelles et institutionnelles de son milieu de travail

Ces tests de vérification de connaissances seront organisés selon les critères de réussite et d'organisation fixés dans la circulaire P.S. 265/93 fixant les conditions de sanction des études dans l'Enseignement de Promotion Sociale de régime 1.



CENTRE DE PERFECTIONNEMENT
EN SOINS INFIRMIERS DE L'A.C.N.

Annexe 6.

PROFIL DES CHARGES DE COURS

U.F.3. : Initiation aux techniques de communication et au travail en équipe en
M.R. et M.R.S.

Un enseignant